

Emargement :

Administrateurs.trices :

Claudia BOUDE
Justine GERMAIN
Jérôme LAVAL
Dominique RIPERT
Sophie SOULARD

Autres participant·es :

CHAHINIAN Nanée
DELATOUR Françoise
DESTISON Jean-Louis
GÉNEVAUX Jean-David
KUGENER Léo
LE MOIGNE Nicolas
MARTINEZ Elisabeth
PIC Alain

Représenté·es :

CHOUKROUN Catherine
CHOUKROUN Jacques
DAURAT Gérald
KAUFFMANN Brigitte
KAUFFMANN Didier
LAMOUROUX Christiane
MARKOVIC Jacqueline
TROSEILLE Charlotte
VÉLOCITÉ

Rapport moral :

Les mobilités actives sont au cœur de la transformation des villes pour réduire la pollution atmosphérique (Montpellier au-dessus des normes de l'OMS)) et améliorer la santé d'une population de plus en plus sédentaire.

«La sédentarité et la pollution sont responsables d'une pandémie de maladies non transmissibles. Asthmes, bronchite, cancers, infarctus, maladies cardiovasculaires, anxiété ... ainsi que de morts prématurées.» Docteur Anne Sénéquier

Les médecins alertent sur l'importance de l'activité physique pour les enfants en particulier.

Les mobilités actives développent les endorphines, les hormones du bien-être et agissent positivement sur de nombreux facteurs.

La décarbonation des déplacements est donc un enjeu primordial. Les actions collectives pour accompagner les changements individuels sont indispensables.

L'action des associations de mobilités actives est donc au centre des enjeux du XXIème siècle.

Conquérir de l'espace pour les piétons, agir pour des aménagements piétonniers confortables et sécurisés, montrer que la marche en ville est un véritable plaisir et contribue à améliorer la santé physique et mentale, collaborer avec les associations partenaires et la Municipalité constituent les axes prioritaires de l'action de Montpellier à pied.

Bilan d'activité 2025 :

Constats :

- Dans le centre-ville : poursuite de l'augmentation du nombre de cyclistes à Montpellier, les conflits d'usage persistent entre piétons et cyclistes dans les zones piétonnières en particulier. Mais nous avons mené à plusieurs reprises des actions dans le centre-ville avec Vélocité pour sensibiliser les cyclistes au respect des piétons.
- Interdiction de certaines rues piétonnes aux trottinettes électriques et véhicules motorisés.

Actions 2025 : une petite équipe réactive et des collaborations efficaces

- Des réunions régulières
- Un stand à l'Antigone des associations (7/09)
- Participation au Comité Mobilité Métropole (30/06)
- Des observations d'aménagements problématiques suivies d'une alerte sur Montpellier au quotidien (14/11 : observation rue du Pont Juvénal)
- Des actions de sensibilisation des cyclistes au respect des piétons (cf présentation Powerpoint)
 - 16/01 : action vélos-piétons Rue de l'Aiguillerie
 - 31/03 : action vélos- piétons Rue Gerhardt (Groupe scolaire Assomption)
 - 15 /12 : action vélos-piétons Albert 1er (annulée à cause de la pluie)
 - (29/01/26 : action vélos- piétons Saint Denis-Gambetta)
- Des balades urbaines à l'initiative de Robert Turquety disparu brutalement le 19 janvier 2026, membre du CA très investi à qui nous rendons hommage. (Dominique)
 - 23/11 : balade urbaine quartier Saint Roch, proposée et animée par Robert Turquety
 - 29/12 : préparation d'une balade à Boutonnet (Christine et Dominique)
- Adhésion à Rue de l'Avenir et participation aux réunions visio (Sophie)
- Accueil du groupe Rue de l'Avenir pour une balade urbaine sur le sujet des Rues aux écoles, suivie d'une réunion pour amorcer les pistes d'une collaboration (3 et 4 octobre)
- Participation aux réunions visio de « Place aux Piétons » pour échanger notamment sur les initiatives locales en vue des élections municipales : proposition par Montpellier à Pied d'un questionnaire de positionnement des candidats.
- Le questionnaire a été remis aux candidats qui ont participé au grand oral de Vélocité et nous n'avons reçu qu'une seule réponse, celle du maire élu. Parmi ses engagements : désignation d'un interlocuteur privilégié, ce qui devrait au moins nous permettre d'entamer le dialogue et faciliter les échanges et remontées de doléances (suivies ou pas d'effets ...)
- Améliorations au niveau de l'organisation et de la visibilité de l'association : portail des associations de la ville et site internet

Adhésions :

- 32 adhésions 2023
- 32 adhésions 2024
- 17 adhérents 2025
- 28 adhésions 2026

➔ Nous sommes trop peu nombreux pour les actions et pas encore assez visibles. Comment élargir le cercle des adhérents actifs ?

Approbation du rapport d'activité :

➔ Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des présentes et représentées

Rapport financier 2025 :

Pour rappel :

Résultat au 31 décembre 2024

Dépenses		Recettes	
Frais bancaires	137,94€	Cotisations	231€
TOTAL DEPENSES	137,94€	TOTAL RECETTES	231€
Résultat au 31/12/2022			93,06€

Résultat au 31 décembre 2025

Dépenses		Recettes	
Frais bancaires	136,80€	Cotisations	237,62€
Frais hébergement	35€		
Régularisation bancaire	50€		
Validation bancaire	1€	Remboursement validation bancaire	1€
TOTAL DEPENSES	222,80€	TOTAL RECETTES	238,62€
Résultat au 31/12/2025			15,82€

Jérôme attend la réponse de la banque concernant les 50€ de régularisation bancaire d'origine inconnue.

Approbation des comptes et affectation du résultat :

- Les comptes 2025 sont approuvés à l'unanimité des présent·es et représenté·es et le résultat est affecté au report à nouveau.

Changement de banque :

Le conseil d'administration propose le changement de banque : nous avons actuellement un compte à la banque en ligne Anytime qui ne donne pas satisfaction.

Après une analyse comparative des alternatives, nous proposons de passer à la Nef.

Pour ouvrir un compte à la Nef, il faut donner mandat à une personne en AG. Nous vous proposons de désigner la trésorière, Justine Germain.

- Justine Germain, trésorière, est désignée mandataire pour l'ouverture d'un compte à la Nef pour Montpellier à Pied à l'unanimité des présent·es et représenté·es.

Membres du Conseil d'Administration :

Suite à la disparation du Robert Turquety en janvier, le Conseil d'Administration élu jusqu'en 2027 est actuellement composé de :

- Dominique RIPERT : co-présidente
- Sophie SOULARD : co-présidente
- Jérôme LAVAL : co-président
- Justine GERMAIN : trésorière
- Claudia BOUDE : secrétaire

Perspectives 2026 :

1. Poursuivre la collaboration et les actions communes avec vélocité pour réduire les conflits piétons - vélos et obtenir de la Métropole des aménagements permettant une cohabitation pacifiée entre les modes de déplacement actifs.
 2. Collaboration avec la Métropole : obtenir une collaboration effective avec un référent piéton et un regard sur les aménagements proposés et réalisés.
 3. Poursuivre la lutte contre les incivilités des véhicules motorisés, pour le développement des mobilités actives et pour la réduction de l'espace dédié à la voiture individuelle
 4. Prévoir une action pour la semaine de la mobilité en septembre
- ➔ Thématique mise en avant par Place aux Piétons : « Avoir des trottoirs, Libérez les trottoirs » largeur minimale 1,40
5. Poursuite des balades urbaines : la prochaine balade est prévue le dimanche 10 mai, de 15h30 à 17h30
 6. Antigone des associations : septembre 2026 (demande à faire pour avoir un stand)
 7. Participation au PAP National et collaboration avec Rue de l'Avenir
 8. Proposition d'outil participatif pour le repérage et le signalement des passages piétons à mettre en conformité d'ici le 31/12/2026

Résumé des échanges :

- Question de Jean-Louis concernant nos liens avec les associations de personnes handicapées
- ➔ Montpellier à Pied n'a pour l'instant pas de lien.
- Suggestion d'Alain pour l'organisation des balades ou toute autre action : se rapprocher des Comités de Quartier. Nous pourrions nous rapprocher d'Alain pour le quartier Cité Créative / La Chamberte / Estanove
- Concernant les actions qui pourraient être menées dans le cadre de la Vision Zéro accident : Montpellier à Pied devrait envisager de renforcer son action suite à des accidents graves impliquant des piétons qui pourraient arriver à l'avenir. Nanée propose par exemple d'organiser une opération « Souliers blancs », à l'instar des opérations « Vélo Blanc » organisées par Vélocité à l'endroit d'un accident mortel impliquant un cycliste.
- Françoise apporte un témoignage concernant des difficultés particulières à se déplacer à pied autour du supermarché des Près d'Arènes faute de cheminement piéton.
- ➔ Nous devons effectivement être vigilants à ne pas nous concentrer sur le centre-ville : les problèmes de marchabilité sont partout ! Nous espérons qu'avec un référent à la ville, nous pourrions plus facilement faire remonter ces problèmes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Dominique RIPERT, co-présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a final flourish, positioned to the right of the name Dominique Ripert.